



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DU MERCREDI 21 MAI 2025 À 20 H**

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le **mercredi 21 mai 2025** à compter de 20 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance extraordinaire:

Madame Nancy Anglehart, conseillère  
Monsieur Jérémy Laplante, conseiller  
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère  
Madame Sandra Langlois, conseillère  
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présente :

Madame Lina Castilloux, assistante-greffière

Sont absents :

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller  
Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 20 h et souhaite la bienvenue aux conseillers, conseillères, à l'assistante-greffière et à une citoyenne présente.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

2025-05-116

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée
5. Mise à jour et renouvellement du contrat de travail du directeur général - **Reporté**
6. Nominations – Camp de jour 2025
7. Affaires nouvelles
8. Période de questions
9. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS** que l'ordre du jour modifié soit adopté.

2025-05-117

**4. NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT** l'absence du directeur général et greffier à la présente séance extraordinaire du conseil municipal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Sandra Langlois, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**DE NOMMER** Madame Lina Castilloux, assistante-greffière qui agira à titre de secrétaire d'assemblée pour la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

2025-05-xxx

**5. MISE À JOUR ET RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - REPORTE**

~~CONSIDÉRANT la résolution 2025-01-05 mandatant le comité composé de trois (3) membres du conseil dans la prise de négociation du contrat de travail du directeur général;~~

~~CONSIDÉRANT QUE ledit comité s'est prononcé à xxxxxxxxxxxx à autoriser le service de la comptabilité à procéder à la mise à jour de la rétroactivité monétaire ainsi que du contrat de travail du directeur général, monsieur Daniel Langlois et ce, en tenant compte des droits, obligations et bénéfices spécifiques d'emploi;~~

~~IL EST PROPOSÉ PAR : xxxxxxxxxxxxxx, conseiller/conseillère~~

~~ET RÉSOLU À XXXXXXXXXXXX DES CONSEILLERS PRÉSENTS :~~

~~D'ENTÉRINER le renouvellement du contrat de travail de monsieur Daniel Langlois, directeur général et de procéder à la rétroactivité monétaire de la période visée via le service de la comptabilité.~~

~~Cette dépense est supportée par le budget d'opération (administration générale).~~

**Ce point est reporté.**

2025-05-118

**6. NOMINATIONS – CAMP DE JOUR 2025**

**ATTENDU QUE** le directeur des sports et des activités récréatives a procédé à l'affichage de postes pour le camp de jour 2025 soit pour un coordonnateur/coordonnatrice, animateur/animatrice, accompagnateur/accompagnatrice dans les délais requis;

**À 20h57 :**  
Ajournement de la séance (sur le point n° 6) pendant 10 minutes.

**ATTENDU QU'**après réception de candidatures, sept (7) ont été retenues;

**ATTENDU QUE** le 8<sup>e</sup> candidat sera nommé selon la position des candidats non retenus;

**ATTENDU QUE** le début du camp de jour est fixé au lundi **30 juin 2025** pour se terminer le vendredi **15 août 2025**;

**Reprise de ce point à 21h07.**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jérémy Laplante, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**DE NOMMER** les personnes ci-dessous pour le camp de jour 2025 dont :

- ✓ Gabriane Chaput
- ✓ Lorie-Ève Grenier
- ✓ Thomas Loïc Horth
- ✓ Marilou Loisel
- ✓ Léa-Gabrielle Grenier
- ✓ Justine Duchesneau
- ✓ Élodie Lebrasseur

**D'AUTORISER** le directeur des sports et des activités récréatives à procéder à la nomination du 8<sup>e</sup> candidat et ce, dans le strict respect du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, en évitant tout apparence ou conflit d'intérêt.

**7. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question du public est adressée au Conseil relativement au point 6.

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS** que la séance soit levée. Il est 21 h 46.

---

Marc Loisel, maire

---

Lina Castilloux, assistante-greffière